



## Mesures de renforcement du Prêt à taux Zéro : les acteurs de l'immobilier réagissent.



### Jean-François Buet, président de la FNAIM, satisfait de la nouvelle mouture du Prêt à taux zéro (PTZ)...

Pour Jean-François Buet, président de la FNAIM, les mesures de renforcement du Prêt à taux zéro présentées par Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, et Christian Eckert, secrétaire d'Etat chargé du budget « montrent clairement que le gouvernement a entendu les professionnels, nous ne pouvons que nous en réjouir. »

« Tout d'abord, l'augmentation des plafonds de la somme empruntée de 8.000, 10.000 ou même 15.000 euros va permettre à bon nombre d'acheteurs potentiels de se constituer un apport personnel digne de ce nom. Or on sait combien les banques sont sensibles au fait que les emprunteurs leur présentent un dossier avec apport personnel. Celui-ci rendra donc un peu plus facile le financement d'un premier logement pour les jeunes actifs dès lors qu'ils sont en CDI.

Mieux encore, l'élargissement du bénéfice du PTZ à toutes les communes pour un achat dans l'existant sous réserve de travaux est une bonne chose. Certes les logements existants étaient déjà concernés mais seulement dans des zones rurales, ce qui n'est pas forcément la destination recherchée par les jeunes primo-accédants qui cherchent plutôt dans des zones où il y a de l'activité et des emplois. »

Mettant un bémol, Jean-François Buet déplore néanmoins que le gouvernement ait entériné la possibilité pour les collectivités locales de relever les droits de mutation (dits abusivement « frais de notaire ») jusqu'à 4,5%. 94 des 101 départements du territoire en avaient profité lors de la mise en place de la mesure. « Ce sont les plus élevés d'Europe », relève-t-il. Paris a d'ailleurs annoncé qu'elle appliquerait cette augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il s'inquiète enfin de savoir si l'annonce de 40 % du financement du bien par le PTZ s'applique à l'immobilier existant sous conditions de travaux et non uniquement au neuf.



### ... Philippe Taboret, directeur général adjoint de CAFPI, également...

Philippe Taboret estime en effet que ces nouvelles dispositions vont redonner du pouvoir d'achat aux ménages les plus modestes. « C'est toute une partie de la population jusqu'alors exclue à cause de l'insuffisance des aides déjà existantes qui va pouvoir concrétiser son projet immobilier. De plus, l'élargissement du prêt à taux zéro dans l'ancien sous conditions de travaux à l'ensemble du territoire est de nature à faire revenir sur le marché, des logements qui en avaient été retirés à cause de leur vétusté ou de leur état très dégradé. Chez CAFPI, nous réclamions ces mesures depuis longtemps, nous sommes donc heureux que le gouvernement nous ait entendus. »



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



### **...tout comme Raymond Le Roy Liberge, Président du Groupe Immobilier Les Provinces et du Groupe Sully...**

« Les pouvoirs publics ont enfin réalisé qu'une ère d'efficacité et de pragmatisme devait s'ouvrir, pour libérer les énergies et avancer, déclare Raymond Le Roy Liberge. Pour l'immobilier et le logement, il s'agit rien moins que de relancer la production et se placer au cœur des préoccupations des ménages. Un changement de paradigme et d'ère. Préférer désormais le progrès, l'efficacité et la fluidité, aux limites et aux codes avec leurs freins et leurs embarras. Il n'était que temps et on ne peut appeler de nos vœux que la poursuite de ce mouvement de fond. »



### **... mais pas Laurent Strichard, gérant d'Open Partners, pour qui la copie est à revoir**

Si Laurent Strichard, d'Open Partners reconnaît que le nouveau dispositif du PTZ est d'importance, il est acté dans un contexte où le taux de la BCE est lui-même proche de zéro. Il s'agit donc pour lui d'une mesure « plus politique qu'efficace. Enfin, concernant l'augmentation des plafonds, Laurent Strichard estime que « lorsque les banques ne suivent pas certains acquéreurs, c'est en général pour des raisons tenant à leur solvabilité ou à leur surendettement. La possibilité de financer 40% du montant du bien par un PTZ n'est donc pas de nature à changer réellement les choses. »

#### Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [La photo de Jean-François Buet, Président de la FNAIM](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)
- [La photo de Philippe Taboret, Directeur général adjoint de CAFPI](#)
- [Toutes les informations sur CAFPI](#)
- [La photo de Laurent Strichard, gérant d'Open Partners](#)
- [Toutes les informations sur Open Partners](#)
- [La photo de Raymond Le Roy Liberge, Président du Groupe Immobilier Les Provinces](#)
- [Toutes les informations sur le Groupe Immobilier Les Provinces](#)
- [Toutes les informations Galivel & Associés](#)



Contact Presse

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>



Contact Presse

---

**Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>